

## Cortébert Informations du Conseil municipal

### Ecole primaire

La commission d'école s'est réorganisée avec à sa tête la présidente Melissa Hirschi le Vice-président Stéphane Freducci et la Secrétaire Carole Palladino. Le Conseil municipal remercie toutes ces personnes de s'être mises à disposition ou de poursuivre leur travail. Par ailleurs, un groupe de travail va plancher sur l'introduction de l'école à journée continue dès l'an prochain, notamment en étudiant les coûts et les mesures concrètes qui doivent être prises pour envisager cette organisation.

### Chemin des Ruaux

Des panneaux provisoires de sensibilisation des automobilistes, valables également pour les agriculteurs et autres véhicules motorisés à quatre roues ou plus, ont été installés le long du chemin des Ruaux. Lorsque le chemin est sec, la vitesse recommandée est de 20km/h maximum afin de soulever le moins possible de poussière qui incommoder fortement le voisinage. Par ailleurs, il est rappelé que si le régime de 50 km/h s'applique en théorie à la rue des Ruaux, la loi sur la circulation routière impose d'adapter sa vitesse aux conditions locales en tout temps (météo, visibilité, largeur, etc). Vu l'étroitesse de la Rue et la proximité immédiate de certains bâtiments ou sorties de jardins avec la chaussée, la vitesse tolérable à cet endroit est bien inférieure à 50km/h. Merci aux usagers d'en tenir compte.



### **Transports publics**

Un nouveau calcul de la contribution de la commune aux transports publics a été effectué pour 2021. Les charges se monteront à un peu plus de CHF 74'000.00 par année, en très légère augmentation d'un peu plus de mille francs par année.

### **CJB**

Le Conseil du Jura bernois a été autorisé à utiliser la salle des sociétés pour y faire siéger une de ses commissions le 2 novembre prochain. Le Conseil municipal se réjouit que notre institution régionale ait choisi Cortébert et lui souhaite des travaux fructueux.

### **Passerelle du Roset**

Des blocs de calcaire ont été installés aux abords sud de la passerelle du Roset sur la Suze afin de stabiliser les bordures du chemin qui s'effritent au passage des piétons et autres pêcheurs.